LE PATOIS DE SAINT-VAAST

Avant de décrire le patois de Saint-Vaast, il est bon de dire ce que c'est qu'un patois. Pour beaucoup de gens, il s'agit d'une déformation du français. Alors on dit souvent que les patoisants parlent mal ou qu'ils connaissent mal le français. Or, par sa formation et son histoire, un patois est un mode de langage qui a évolué parrallèlement au français, mais qui ne sort pas du français. Tandis que ce dernier, depuis qu'il existe, a toujours été « surveillé » par des grammairiens, les patois, eux, ont pu évoluer sans contrainte. C'est pourquoi ils sont si nombreux et si divers.

Si l'on considère seulement les patois de Normandie, on constatera que d'une petite région à une autre il y a des différences dans les façons de parler, dans les prononciations et dans le choix ou le sens des mots employés. On pourrait presque dire que chaque « communauté » a son patois : celui de Saint-Vaast n'est pas celui de Quettehou ni de Réville. Certes il existe une continuité d'un bout à l'autre de la province, et bien au-delà, c'est-à-dire que, d'une région voisine, d'un village au village voisin, on se comprend parce qu'on a beaucoup de choses en commun ; mais également on se distingue, parce qu'on constate qu'on ne parle pas exactement de la même façon.

Ce qui frappe les « horzains » qui entendent parler des patoisants, c'est d'abord la façon de prononcer des mots qui, par ailleurs, existent en français. C'est aussi l'emploi d'un certain nombre de termes inconnus de la langue nationale.

Les patois de Normandie, dans leur très grande majorité, connaissent une particularité bien vivante à Saint-Vaast, particularité qui, depuis le Moyen Age, distingue l'ensemble des patois de tout l'Ouest de la France de la langue française elle-même. Il s'agit de la transformation de la voyelle *e* qui apparaissait dans des mots latins ayant produit des mots français. En français, ce *e* est devenu *oué*, puis *oua* (écrit *oi*), tandis que dans l'ouest il est resté *é*. Ainsi entendra-t-on à Saint-Vaast **mé** pour moi (autrefois *moué*), **tout dret** pour tout droit, **bère** pour boire, **j'cré** pour je crois. Mais tous les *wa* du français n'ont pas cette origine : certains remontent à un ancien *o*. Dans ce cas, nos patois ont conservé la prononciation du français d'avant la Révolution ; par exemple dans **du boués** pour du bois ou **des noués** pour des noix.Dans le domaine des voyelles qui ont évolué différemment en français et dans nos patois, on comparera également **la goule** et la gueule, **la leune** et la lune, **la vésène** et la voisine, **un moucheux** et un mouchoir.

A la fin de nombreux mots qui, autrefois, se terminaient par *-ié* ou *-ier*, cette terminaison est passée à *-i*, alors qu'en français elle est souvent devenue *-é* ou *-er*. On en trouve des exemples dans de nombreux verbes tels que **magi** (manger) ou **laissi** (laisser), dans des noms comme **épici**, **épicire** (épicier, épicière), **boulangi**, **poumi** (pommier) et dans des adjectifs comme **baochi** (bouché), **eveilli**. Le patois a aussi conservé des diphtongues, c'est-à-dire des voyelles doubles ou triples, qui existaient en ancien français, mais qui ont disparu du français moderne tout en étant conservées dans l'orthographe. Ainsi en est-il de **viaos** pour veaux et de **caod** pour chaud.

Ce dernier exemple nous amène à une particularité que l'on ne trouve que dans une partie de Normandie, celle qui est située au nord d'une ligne qui, tracée sur une carte, partirait en gros de Bricqueville-sur-Mer pour passer à Gavray et à Percy avant de se diriger vers le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime. Dans les patois de ces régions, les anciens mots latins ou germaniques comprenant les syllabes *ca-* ou *ga-* ont conservé ces syllabes alors qu'elles se sont transformées ailleurs. Les exemples en sont très nombreux, de **cat** (chat) et **vaque** (vache) à **pêqueux** (pêcheur) et de **gardin** (jardin) à **gambe** (jambe). En outre, dans la plupart de ces régions, un *ch* du patois s'oppose à un *s* du français (écrit *s* ou *ss* ou *c* ou *ç*). C'est ce que l'on constate dans **calimachon** (colimaçon), **chent** (cent) et dans bien d'autres mots. Ces deux particularités se trouvent réunies dans **caoches** pour chausses (chaussettes), dans canchon pour chanson et dans cacheux pour chasseur. Dans la prononciation des consonnes, on remarquera encore deux particularités qui apparaissent surtout dans l'ouest de la Basse-Normandie : le passage de *c* à *tch* devant certaines voyelles, comme dans **tchuré** et **tchulotte**, et une très forte aspiration de certains *h*, surtout en début de mot, qui, aujourd'hui, peut se confondre avec la prononciation du *r* français. C'est ainsi qu'on entend **rhéreng** pour hareng et **rharicots** pour haricots.

Les particularités qui viennent d'être décrites se retrouvent dans la plupart des patois de la presqu'île du Cotentin. Ce qui caractérise le Val de Saire, et donc Saint-Vaast, c'est ce qu'on appelle « le potement ».

A l'origine, ce mot désignait le fait de dire *po* au de *pas* : *j'cré po* ou *jé n'cré po* pour je ne crois pas.

Mais en réalité il s'applique beaucoup plus largement au fait de prononcer un o au lieu d'un é à la fin des mots qui, en français, se terminent à l'écrit par -é ou par -er.

Cela intéresse aussi bien des noms comme **bonto** (bonté) ou **fôsso** (fossé), des adjectifs comme **erno** (« éreiné » = ereinté) ou **salo** (salé), et des verbes comme **toupino** (« toupiner » = tourner comme une toupie), **goublino** (« goubliner » = hanter), **acato** (acheter), **ramaro** (« ramarrer = réparer). Mais, à l'intérieur même du Val de Saire, ce qui distingue le patois de Saint-Vaast des patois voisins, c'est que, dans ces derniers, on ne prononce généralement pas un *r* placé entre deux voyelles. Au contraire, les Saint-Vaastais le font entendre fortement, comme dans **toré** ou **teuré** (taureau), qu'à Montfarville on prononce **teu-é**, ou dans **puro** (« purer » = couler goutte à goutte) en de **pu-er**. De même, ils reprendront une affirmation en disant **vère** (du latin vera, vraiment) alors que, dans des communes proches, on dit *vé*.

En ce qui concerne les mots locaux ou régionaux, ils sont trop nombreux pour qu'on puisse en faire ici une sorte de glossaire. On se bornera donc à en donner quelques exemples. Des **agobilles** sont de menus objets sans valeur, des **bercas** sont des moutons, une **cache** est un petit chemin abrité (sans rapport avec le verbe français cacher), une **écrelle** est une personne très maigre, la **fale**, c'est la poitrine ou l'estomac (on dit « avoir la fale basse » pour « avoir faim »), le **gavion** est le gosier et une **gradile** est une groseille à grappes. « **Cha sent le mucre** » signifie « ça sent l'humidité et le renfermé ». Pour les verbes, **enrhono**, c'est avoir de la difficulté àfaire quelque chose, **étchurfo**, c'est cracher violemment, **grimo**, c'est griffer légèrement, **mulo**, c'est bouder, tandis que **minchi** et **brésilli**, signifient casser, **muchi**, cacher, **teuqui**, tousser et **trachi**, chercher (ancien français *tracier*, suivre à la trace, d'où chercher). Il n'est pas étonnant de constater que c'est surtout dans le vocabulaire marin que les mots locaux sont nombreux, en particulier pour désigner des coquillages, des crustacés ou des poissons. Parmi les premiers, citons le **cilieux** ou coquille Saint-Jacques, le **cornibicheau** ou bernard-l'hermite, la **flie** ou patelle, la **gofiche** ou ormeau, le **manchot** ou couteau (ou solen), le **ran** ou biccin et le **vignot** ou bigorneau. Une **rhavetauque** ou **satrouille** est une pieuvre. Et parmi les poissons, on retiendra la **cahouène** ou saurel, également appelée **chinchard**, le **rha** ou milandre, la **gode** ou tacaud, **l'étinchoin** ou vive vipère, la **mourache** ou requin taupe et la **talpute** ou motelle, sans oublier bien sûr le **touin** ou baudroie, dont le nom sert parfois à désigner les Saint-Vaastais.

On notera qu'un certain nombre de ces mots, d'origine scandinave, nous ont été légués par les Vikings du Xème siècle. Ce sont *fale, flie, gradile, rha, mucre, mulo et ran.*

On voit par ces quelques exemples, que le patois de Saint-Vaast n'est pas du français déformé au gré de chaque individu, mais que c'est un langage qui a évolué selon ses propres usages, à l'intérieur d'ensembles plus vastes : les parlers du Val de Saire, qui font partie des parlers du Cotentin, qui sont des parlers de Normandie, apparentés eux-mêmes à l'ensembre des parlers de la moitié Nord de la France.

René LEPELLEY

LA PETITE HISTOIRE DE TATIHOU (suite et fin)

L' ETABLISSEMENT D'EDUCATION ET DE REEDUCATION :

Dès 1946, après déminage et remise en état sommaire de quelques locaux, Tatihou va reprendre du service pour venir en aide à une jeunesse en désarroi, victime à sa façon de la guerre, de l'occupation et aussi de graves carences familiales. C'est à cette même époque que s'implantent dans le département les Centres d'Apprentissage.

« Les Amis de Tatihou » vont continuer de gérer le nouvel Etablissement après avoir modifié leurs statuts et leurs objectifs.

Au moment où Camille BELLIARD, un instituteur, va prendre la direction, quelle est alors la situation ?

- L'ile appartient au domaine maritime qui va consentir un bail emphytéotique.
- Les bâtiments sont mis à la disposition de l'Association par le Ministère de l'Instruction publique.
- L'ile ne dispose que d'un puits dont l'eau est fortement saumâtre.
- Un groupe électrogène dispense du courant continu de 110 volts.
- Toute la terre est en friche.

Courageusement, Camille BELLIARD et son équipe vont, avec l'aide des pensionnaires, restaurer progressivement ce patrimoine. Quoi de mieux, en effet, pour stabiliser et réinsérer ces jeunes défavorisés que de leur apprendre un métier. On le fait d'abord empiriquement pour mieux s'installer sur l'île. Plus tard, sous la direction de Lucien LACROIX, l'Etablissement devient une annexe du Centre d'Apprentissage Coutançais « La Roquelle » (1956) et on y enseigne la maçonnerie, la menuiserie, la serrurerie et la peinture. Quelle est l'origine des jeunes accueillis à TATIHOU ? Par suite de conventions avec les Ministères des Affaires Sociales et de la Justice (Education surveillée), l'Etablissement recrute :